



**Wynn's Canada Ltée** 7090 Edwards Blvd., Mississauga (Ontario) Canada L5S 1Z1  
(905) 670-3881 Télécopieur : (905) 670-3829

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 01 : NOM/DÉSIGNATION DE LA MATIÈRE

**NOM DU PRODUIT** ..... X-TEND 88 PLUS (N° DE PIÈCE 66011)  
**FABRICANT** ..... WYNN'S CANADA LTÉE  
 7090 EDWARDS BLVD.  
 MISSISSAUGA (ONTARIO) L5S 1Z1  
 N° DE TÉLÉPHONE 24 H DE CHEMTREC EN CAS D'URGENCE (703) 527-3887 (APPELER À  
 FRAIS VIRÉS)  
 NOM CHIMIQUE ..... S.O.  
 FAMILLE CHIMIQUE ..... S.O.  
 FORMULE CHIMIQUE ..... S.O.  
 NOM COMMERCIAL ET SYNONYMES ..... S.O.  
 MASSE MOLÉCULAIRE ..... S.O.  
 USAGE DE LA MATIÈRE ..... S.O.

### SECTION 02 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CONDENSATION APPROXIMATIVE (%)	NUMÉRO CAS, NA OU ONU	DL <sub>50</sub> (VOIE, ESPÈCE)	CL <sub>50</sub> (VOIE, ESPÈCE)
SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE	1-5	64742-95-6	TLV – AUCUNE DÉTERMINÉE	
DISTILLAT DE PÉTROLE	60-100	64742-88-7	8 ML/KG	

### SECTION 03 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE ..... LIQUIDE  
 SEUIL OLFACTIF (P.P.M.) ..... S.O.  
 DENSITÉ ..... 0,845  
 TENSION DE VAPEUR ..... S.O.  
 DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) ..... S.O.  
 TAUX D'ÉVAPORATION ..... S.O.  
 POINT D'ÉBULLITION (°C) ..... S.O.  
 POINT DE CONGÉLATION (°C) ..... INFÉRIEUR À 0 °C  
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20 °C) ..... INSOLUBLE  
 VOLATILITÉ (PAR VOLUME) ..... 96  
 PH ..... TEL QUEL S.O.  
 COEFF. DE RÉPARTITION EAU/HUILE ..... S.O.

**NOM DU PRODUIT** ..... X-TEND 88 PLUS

### SECTION 04 : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ ..... OUI

SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS? ..... EXPOSITION À DES CONDITIONS SUPÉRIEURES AU POINT D'ÉCLAIR.

MOYENS D'EXTINCTION ..... POUVRE CHIMIQUE, DIOXYDE DE CARBONE, MOUSSE, EAU PULVÉRISÉE.

MARCHES À SUIVRE SPÉCIALES ..... UTILISER DE L'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AU FEU. LES POMPIERS DOIVENT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME. LA COMBUSTION PEUT PRODUIRE DE LA FUMÉE ET DES VAPEURS TOXIQUES.

POINT D'ÉCLAIR (°C) ET MÉTHODE ..... 42 °C

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) 5.0 (DISTILLAT DE PÉTROLE)

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) 1.0 (DISTILLAT DE PÉTROLE)

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) ..... 240

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION ..... CO, CO<sub>2</sub>, OXYDES D'AZOTE, AUTRES GAZ TOXIQUES POSSIBLES

#### DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE ..... AUCUNE

SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE ..... OUI, SI DES VAPEURS SONT PRÉSENTES

### SECTION 05 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE ..... OUI

SI NON, DANS QUELLES CONDITIONS? .....

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS ..... OUI

SI OUI, LESQUELS? ..... COMBURANTS, ACIDES PUISSANTS

RÉACTIVITÉ, ET DANS QUELLES CONDITIONS? ..... AUCUNE CONNUE

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX ..... LA DÉCOMPOSITION THERMIQUE PEUT PRODUIRE DES OXYDES DE CARBONE, DE L'AZOTE.

### SECTION 06 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION :

CONTACT DERMIQUE ..... OUI

ABSORPTION DERMIQUE .....

CONTACT OCULAIRE ..... OUI

INHALATION ..... OUI

INHALATION CHRONIQUE .....

INGESTION ..... OUI

**NOM DU PRODUIT** ..... X-TEND 88 PLUS

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË : INGESTION – CE PRODUIT PEUT ÊTRE NOCIF S'IL EST AVALÉ.

CONTACT DERMIQUE – CAUSE UNE IRRITATION ET UNE SENSIBILISATION CUTANÉE POSSIBLE.

INHALATION – UNE INHALATION PROLONGÉE DES VAPEURS PEUT CAUSER DES MAUX DE TÊTE, DES ÉTOURDISSEMENTS, LA NAUSÉE ET LA DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL.

CONTACT OCULAIRE – CAUSE UNE IRRITATION.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE ET AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ : LES VAPEURS SONT LÉGÈREMENT IRRITANTES POUR LES YEUX ET LES VOIES RESPIRATOIRES. LES TROUBLES PRÉEXISTANTS DES YEUX, DE LA PEAU ET DES VOIES RESPIRATOIRES PEUVENT ÊTRE AGGRAVÉS PAR UNE EXPOSITION À CE PRODUIT. UNE INHALATION PROLONGÉE DES VAPEURS PEUT CAUSER DES LÉSIONS AUX REINS ET AU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL. LES EFFETS SUR LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL COMPRENNENT : MAUX DE TÊTE, ÉTOURDISSEMENTS, NAUSÉE, VOMISSEMENTS, PERTE DE LA COORDINATION, SOMNOLENCE OU DÉSORIENTATION. DANS DES CAS EXTRÊMES, LES EFFETS SUR LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL PEUVENT INCLURE LA DÉPRESSION DU SYSTÈME RESPIRATOIRE, DES TREMBLEMENTS OU DES CONVULSIONS, LA PERTE DE CONSCIENCE, LE COMA OU LA MORT.

LIMITES D'EXPOSITION ..... SOLVANT STODDARD, 100 PPM, 525 MG/M3 TLV/TWA ACGIH

PROPRIÉTÉ IRRITANTE ..... IRRITE LA PEAU ET LES YEUX, ET PEUT SENSIBILISER LA PEAU

SENSIBILISATION AU PRODUIT ..... AUCUNE CONNUE

PRODUITS SYNERGIQUES ..... AUCUN CONNU

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION,  
TÉRATOGENICITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ ..... AUCUN CONNU

## SECTION 07 : MESURES PRÉVENTIVES

### MATÉRIEL PERSONNEL DE PROTECTION

GANTS (PRÉCISER) ..... GANTS EN CAOUTCHOUC, S'IL Y A RISQUE DE CONTACT AVEC LA PEAU

APPAREIL OCULAIRE (PRÉCISER) ..... LUNETTES DE PROTECTION CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES, S'IL Y A RISQUE DE CONTACT AVEC LES YEUX.

APPAREIL RESPIRATOIRE (PRÉCISER) ..... PORTER UN MASQUE FILTRANT CONTRE LES VAPEURS ORGANIQUES SI L'ON NE PEUT PAS ÉVITER L'USAGE DANS UN LOCAL NON VENTILÉ.

AUTRES (PRÉCISER) ..... BASSIN OCULAIRE, VÊTEMENTS IMPERMÉABLES S'IL Y A RISQUE DE CONTACT.

INSTALLATION TECHNIQUE ..... UN SYSTÈME LOCALISÉ D'ÉVACUATION MÉCANIQUE EST RECOMMANDÉ.

PROCÉDURES - FUITES/DÉVERSEMENTS ..... ÉLIMINER TOUTE SOURCE D'INFLAMMATION. VENTILER LA ZONE ET EN RESTREINDRE L'ACCÈS. UTILISER UNE MATIÈRE ABSORBANTE POUR RÉCUPÉRER LE LIQUIDE. UTILISER DES OUTILS NON ÉTINCELANTS. RÉCUPÉRER À LA PELLE DANS DES CONTENANTS. SORTIR LES CONTENANTS À L'EXTÉRIEUR.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS ..... ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX APPLICABLES.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION ..... UTILISER UNE VENTILATION ADÉQUATE. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC. ENTREPOSER LOIN DES SOURCES DE CHALEUR, DES FLAMMES ET DES ÉTINCELLES. NE PAS ENTREPOSER DE CONTENANT OUVERT. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE ..... VOIR CI-DESSUS.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX - EXPÉDITION ..... NON RÉGLEMENTÉ.

**NOM DU PRODUIT** ..... X-TEND 88 PLUS

### SECTION 08 : PREMIERS SOINS

INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR. APPELER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

CONTACT DERMIQUE : LAVER LA ZONE AFFECTÉE À L'EAU ET AU SAVON. RETIRER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS.

INHALATION : FAIRE SORTIR LA PERSONNE À L'AIR FRAIS POUR ÉVITER TOUTE INHALATION SUPPLÉMENTAIRE. APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT OCULAIRE : RINCER LES YEUX À L'EAU PENDANT 20 MINUTES. SI L'IRRITATION PERSISTE, APPELER UN MÉDECIN.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

REMARQUE À L'INTENTION DU MÉDECIN : CE PRODUIT CONTIENT DES MATIÈRES QUI PEUVENT CAUSER UNE GRAVE PNEUMONITE FÉLINE EN CAS D'ASPIRATION. SI L'INGESTION S'EST PRODUITE IL Y A MOINS DE 2 HEURES, PROCÉDER AVEC PRÉCAUTION À UN LAVAGE GASTRIQUE; UTILISER UN APPAREIL ENDOTRACHÉAL, SI POSSIBLE, POUR PRÉVENIR L'ASPIRATION. OBSERVER LE PATIENT À LA RECHERCHE DE DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES MENANT À UNE PNEUMONITE PAR ASPIRATION. ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE ET UN TRAITEMENT ADJUVANT APPROPRIÉ EN CAS DE DÉPRESSION DE LA RESPIRATION.

### SECTION 09 : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION DE LA FS

PRÉPARÉE PAR ..... SERVICE TECHNIQUE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ..... (905) 670-3881

DATE..... 03/05/2008

**REMARQUES OU RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES :**